



HAL
open science

La fin du château ou la Wasserburg du XVIe s.

Jean-Jacques Schwien

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Schwien. La fin du château ou la Wasserburg du XVIe s.. Annuaire de la société d'histoire sundgauvienne. Numéro spécial: " Buttenheim ", 1986, pp.47-74. halshs-00006266

HAL Id: halshs-00006266

<https://shs.hal.science/halshs-00006266>

Submitted on 15 Feb 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

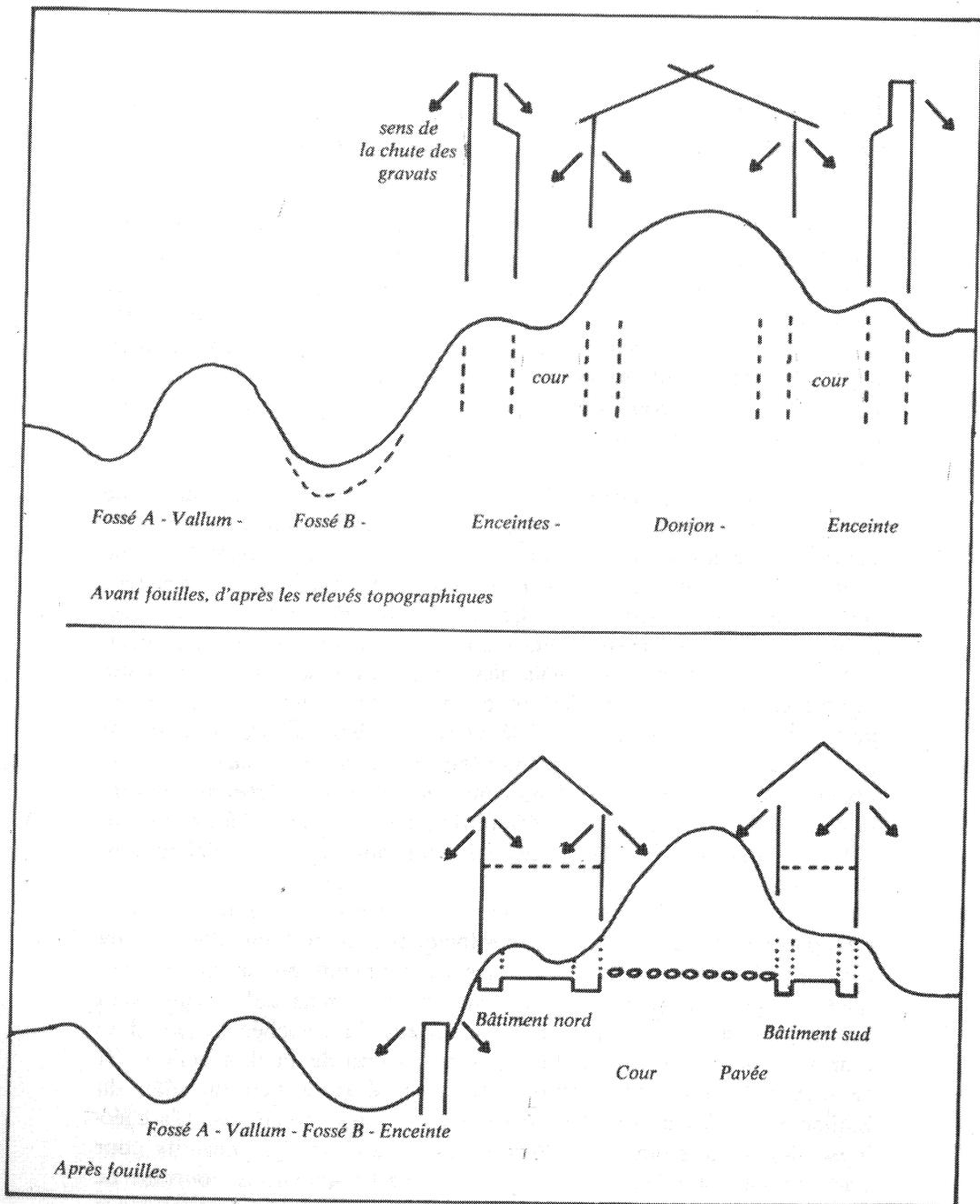
Extrait de l'annuaire de la société
d'histoire sundgauvienne – Numéro
spécial : « Buttenheim » - 1986

LA FIN DU CHATEAU OU LA WASSERBURG DU 16^e SIECLE

En 1982, avant la fouille, la motte de Butenheim se présentait sous la forme d'une butte de 40 m de diamètre, haute de 9 m, entourée d'un grand fossé et d'une circonvallation en terre. Au centre de la butte, un tertre de 15 m de diamètre était lui-même entouré d'une sorte de fossé et d'une circonvallation secondaire. L'analyse en semblait aisée : le tertre était un grand bâtiment (ou une tour) effondré, entouré d'un fossé secondaire (ou d'une cour), la circonvallation secondaire marquant l'enceinte.

La fouille du tertre a aujourd'hui complètement éliminé cette hypothèse de départ, les éléments mis au jour se composant de deux bâtiments rectangulaires, de part et d'autre du tertre, séparés par une cour intérieure pavée de galets. L'enceinte quant à elle, a été retrouvée sur la pente du grand fossé. Ce qu'a donc révélé la fouille, c'est l'importance des « terrassements » postérieurs à l'abandon du château et qui sont le fait des villageois alentours : en se servant de la motte comme carrière de pierre, ils ont creusé ici pour démonter des murs jusqu'aux fondations, accumulé là pour se débarrasser des gravas. De ce fait, le « fossé » secondaire attestait seulement en creux des murs (extérieurs) volés des deux bâtiments ; le tertre lui-même, recouvrant la cour pavée, résultait de la démolition de ces mêmes bâtiments, les villageois rejettant au centre, les éléments dont ils ne voulaient pas.

Cette étude de cas doit nous faire prendre garde au caractère très particulier des vestiges archéologiques : si certains d'entre eux sont des éléments positifs, des restes de bâtiments ou de sols en briques par exemple, d'autres sont négatifs en ce sens qu'ils conservent seulement une trace d'un élément antérieur, la tranchée de vol d'un mur volé par exemple, comblée par les gravas de la destruction. Or ce mur volé a autant d'importance pour la restitution du plan du bâtiment que les autres dont il reste encore les fondations. L'archéologue doit donc ajouter les vestiges positifs aux vestiges négatifs pour une analyse complète de son site. Les uns et les autres pourtant ne font pas toujours bon ménage, les seconds ayant une fâcheuse tendance à supprimer les premiers.



Propositions de restitution du logis

(François LECOUTURIER)

En somme, l'archéologue travaille essentiellement sur du détruit, ce qui n'a pas été assez souligné jusqu'à ce jour (1). Les traces qu'il recueille sont celles d'une histoire à trois temps : construction - occupation - destruction. Il se situe toujours après la dernière phase, la seule qu'il ait sous les yeux, alors que son objectif est de reconstituer les deux premières. Tout son art consiste alors à analyser finement la phase de destruction (2) qui marque de son immense empreinte négative les structures qu'elle a contribué à éliminer ou à diminuer.

La marche à suivre est la suivante : la première opération consiste à dégager, observer et inventorier tous les faits archéologiques, c'est à dire toutes les traces matérielles d'un site, qu'elles soient positives (construction - occupation) ou négatives (destruction). La seconde opération vise à interpréter ces faits, à restituer dans l'espace les structures contemporaines, à restituer dans le temps les structures successives.

Cette démarche en deux étapes qui a été la nôtre sur le terrain nous servira aussi de plan de présentation.

1) Les faits archéologiques

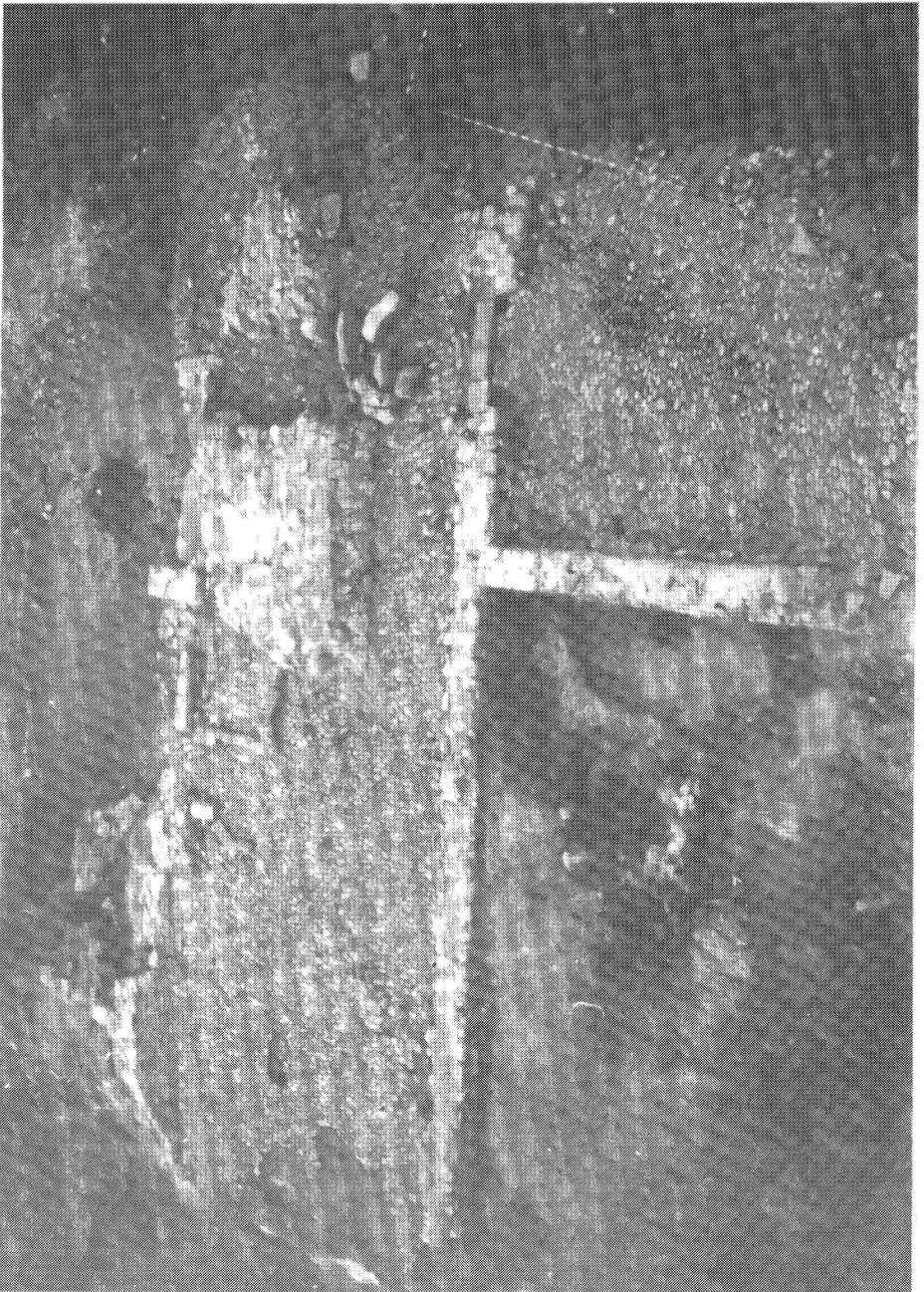
Ce que nous connaissons le mieux pour le moment, est l'état final du château et sa destruction, grâce à la fouille du tertre central (3). Au sommet de la motte en effet, ont été mis au jour deux bâtiments de part et d'autre d'une cour.

A) Le bâtiment sud (4)

Il est de plan rectangulaire. Seul le mur nord (couche 806) (5) est conservé sur une hauteur variant entre 0,20 et 0,50 m, sur une longueur de 13,40 m. Il est interrompu dans sa partie est par une ouverture de 1,40 m correspondant à une porte. Le seuil est formé de 3 dalles en grès. De part et d'autre, deux crapaudines permettaient de loger les gonds.

Un second mur (n° 555) long de 4,40 m, épais de 0,40 et haut de 1 m est accolé perpendiculairement à ce premier : il a visiblement été construit après lui.

Ces deux murs délimitent deux pièces d'inégale grandeur. La plus petite à l'est, forme un carré de 4,50 m de côté environ (pièce



Vue d'ensemble du logis. En bas, le grand bâtiment (pièces a et b). On remarque nettement le seuil entre la pièce pavée et la cour. En haut à gauche, le petit bâtiment (pièces c et d) dont seul le mur extérieur se distingue. Au centre, la cour pavée avec les derniers vestiges du mur couché.

A). Le sol est formé de petits galets disposés en lignes légèrement courbes, les segments d'arc se situant au sud, à l'opposé de la porte : le paveur ayant travaillé en avançant vers cette porte, on peut supposer qu'il en avait une autre dans son dos, aujourd'hui disparue. Les limites est et sud de cette pièce sont inconnues à l'heure actuelle. Les murs sont crépis et enduits à la chaux blanche.

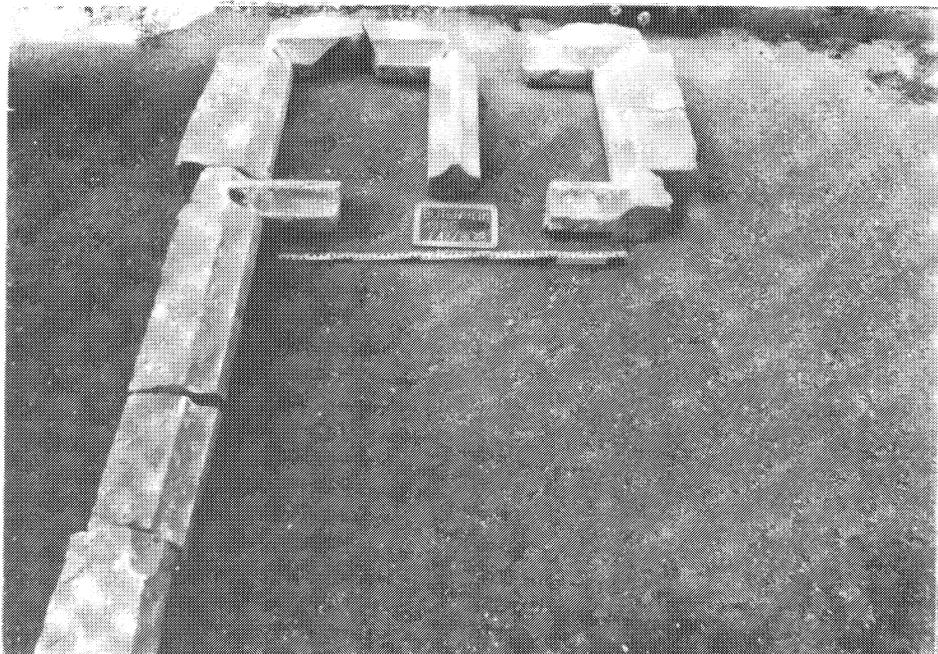
La pièce B à l'ouest, forme un rectangle de 9 x 5 m. Elle comportait un plancher à l'origine : le mur de refend (n° 555) a un ressaut tout à fait caractéristique permettant de poser une sablière basse sur laquelle reposaient les solives (6). Plusieurs planches (carbonisées) étaient d'ailleurs conservées sous les gravas, l'une d'entre elles longue de près de 2 m, large de 0,25 et épaisse de 0,05 (7). On aurait pu penser au plafond, mais le ressaut et l'absence de sol archéologique en terre battue ou en briques incitent plutôt à voir un plancher en rez-de-chaussée. Dans cette pièce, le refend (n° 555) n'est pas crépi.

L'ensemble de ce bâtiment (pièces A et B) était recouvert d'une couche de gravas épaisse de 1,80 m environ. Immédiatement sous l'humus, une couche (n° 802) de mortier avec des briques, des tuiles et des moëllons calcaires, épaisse de 1 m, résultait de la destruction des murs. Elle reposait sur 0,30 m de briques, tuiles et tommettes (couche 803). Il semble donc que la toiture (les tuiles) et au moins un étage (ou le grenier ?) avec des carreaux de sol, se soient effondrés à l'intérieur du bâtiment avant que les murs ne s'écroulent. Ces tommettes (18 x 18 x 3 cm) et ces tuiles (du type Queue de castor) sont d'un type tout à fait courant dans les maisons rurales jusqu'en plein 19e siècle.

Dans la pièce A, cette couche reposait à même le sol de galets. La pièce B comportait une couche supplémentaire (n° 804), épaisse de 15 à 20 cm : en plus des planches carbonisées déjà évoquées, de nombreuses poches de cendres, de l'argile rubéfiée et des briques liées par des blocs de chaux pure calcinée, témoignent d'un violent incendie (8). Plusieurs outils dont une paire de ciseaux, des pièces de monnaie et un mortier en céramique ont été retrouvés.

B) La cour pavée (9)

Le centre du tertre recouvrait une cour pavée de galets, plus grands que ceux de la pièce A et alignés dans le sens nord-sud. La jonction avec le mur du bâtiment est marquée par une ligne de très



*La même fenêtre vue « à l'endroit », côté externe.
Cliché J. J. Schwien*



*Une fenêtre du mur couché. L'arc de décharge en briques au dessus du linteau
s'est disloqué en s'écrasant contre le mur du bâtiment nord.*

gros galets, perpendiculaires aux autres. Il en est de même pour le côté nord. Aux deux tiers de la largeur, une double ligne de très gros galets, elle aussi perpendiculaire, dessine une sorte de rigole.

En coupe, cette couche de pavés (n° 811) présente un aspect nettement incurvé (10). Peut-être lui a-t-on donné cette courbure dès l'origine pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Le point le plus bas cependant, ne correspond pas à la rigole précédemment décrite, mais au centre de la cour. Il n'est pas exclu que la motte ait subi des tassements postérieurement à l'aménagement de la cour.

Celle-ci, telle qu'elle est conservée, mesure 17 m de long et 6,40 m de large.

Sur ces galets, la stratigraphie diffère sensiblement de celle décrite pour le bâtiment sud. Si nous retrouvons sous l'humus, la couche de mortier (n° 802), les tuiles par contre sont absentes. A leur place et sur l'ensemble de la cour, a été retrouvé un mur couché à plat (n° 808). De même longueur et épaisseur (0,60 m) que le mur 806, avec des montants et linteaux de fenêtres dont la partie décorée regarde vers le sol de galets, avec aussi des arcs d'une porte situés dans l'axe du seuil, il ne fait aucun doute que ce mur est la façade nord (couche 806) du bâtiment précédemment décrit et qui a été renversé.

Les raisons de cette situation ne sont pas encore éclaircies : le terre a-t-il subi des tassements en son centre (11), déséquilibrant un mur qui n'était plus relié à son parallèle par une toiture déjà effondrée ? Ou bien les villageois des environs l'ont-ils fait tomber au moyen de grappins afin de mieux pouvoir se servir en pierres ?

Toujours est-il que, tiré ou déséquilibré, il est tombé et a effectivement servi de carrière : sur les 17 m que compte la cour, seuls 6 m de mur ont été conservés avec leurs parements extérieur et intérieur. Pour le reste, seul le parement extérieur, en contact avec le sol de galets, subsistait. Les moëllons taillés du parement intérieur avaient disparu et le blocage s'était défait (12).

Par chance, le travail des démolisseurs n'a pas été systématique et une partie des éléments des ouvertures (portes, fenêtres et placards) ont été conservés. La fenêtre 1 est la plus complète. Il s'agit d'une ouverture haute de 2 m, large de 1,20, comportant encore des parties de meneaux. Tous ces éléments sont en grès rose. Le linteau est un

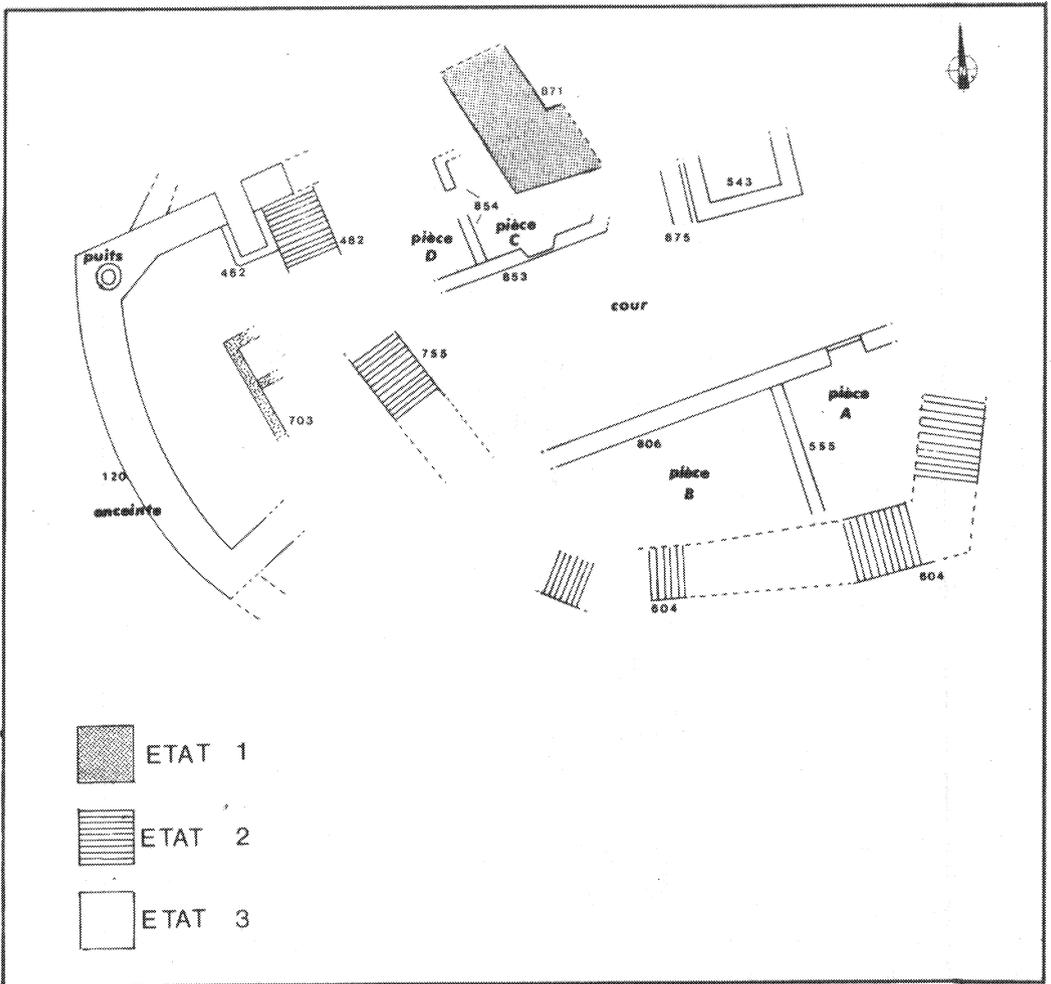
parallélépipède dont la face externe est décorée d'un fronton. Les montants ont une moulure simple se terminant en cuillère à l'extérieur, et une feuillure à l'intérieur. Quatre gonds subsistent de même que des logements de barreaux. La partie au-dessus du linteau était partiellement conservée bien que très disloquée par son écrasement sur le mur d'en face : on y remarquait un arc de décharge fait de deux lignes (au moins) de très grandes briques.

Les autres fenêtres ont les mêmes dimensions et décors, frontons moulures et feuillures mais pas de trace de barreaux, hormis la fenêtre 4. Celle-ci de plus, comporte encore son rebord inférieur, large de 23 cm et qui dépassait du mur puisque décoré d'une moulure sur le dessous. Cette fenêtre a été retrouvée obturée, c'est à dire qu'entre la construction du mur et sa démolition, on l'a condamnée. Dans la maçonnerie, on avait déposé deux piécettes (13). Cette embrasure, la seule conservée, gardait encore son crépi et son enduit à la chaux blanche.

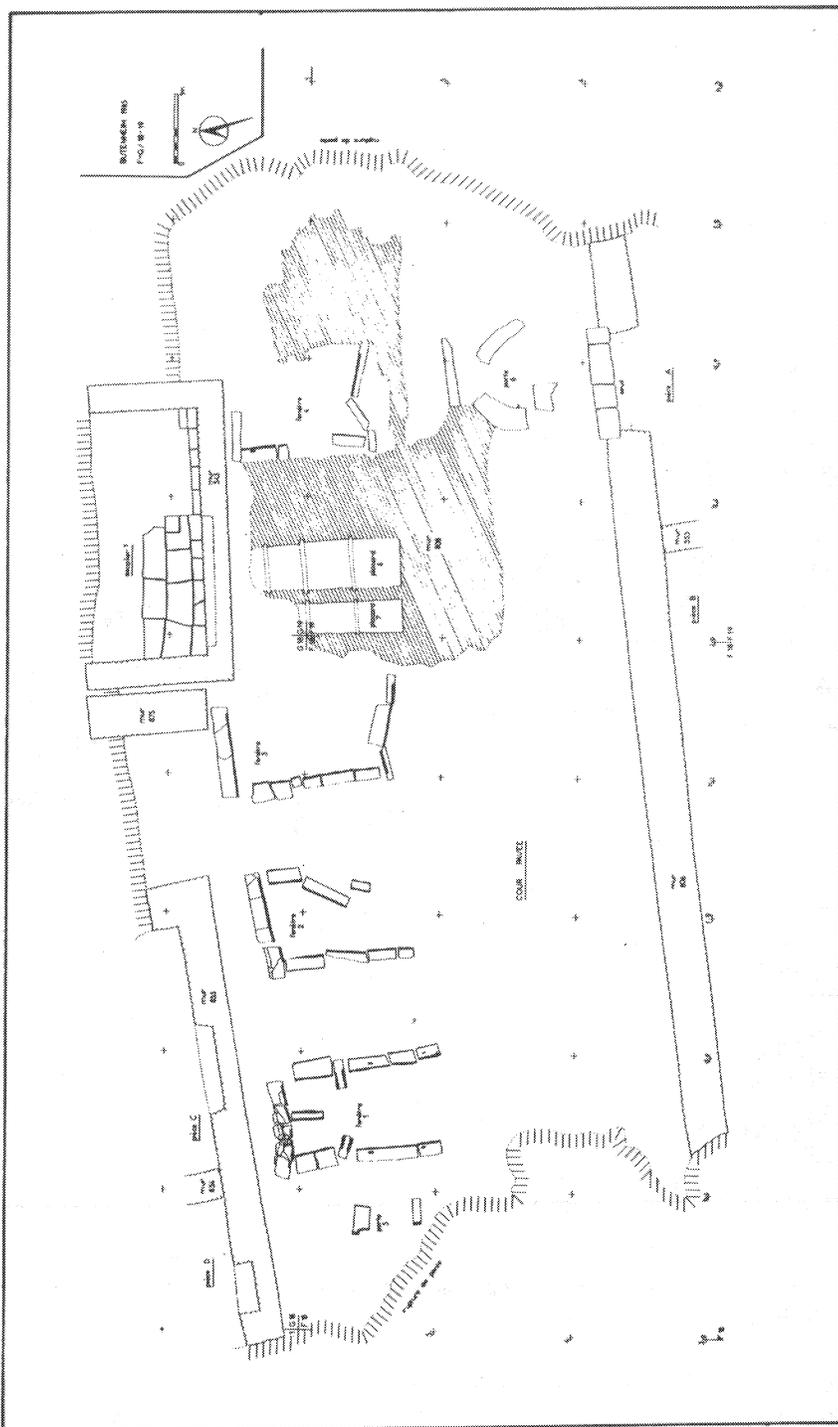
Les trois premières fenêtres forment un ensemble. Elles sont distantes de 1,60 à 1,70 m. La fenêtre 4 est nettement séparée des autres. Entre ces deux groupes, deux placards étaient aménagés dans le mur. Largés respectivement de 0,45 et 0,70 m, ils étaient hauts de 1,90 m au moins. La partie supérieure manquant, on peut supposer qu'ils mesuraient 2 m comme les fenêtres. Profonds de 0,30 m, ils étaient entièrement crépis et enduits à la chaux blanche. Les traces de trois planches de 5 cm d'épaisseur, formant étagère, étaient profondément imprimées dans ce crépi. Lors de sa découverte, le placard 7 était lui aussi obturé. C'est seulement lors du démontage du mur qu'il a été mis au jour.

Telles qu'elles étaient placées, à plus de trois mètres du mur du bâtiment sud (n° 806), ces fenêtres éclairaient un étage. La porte par contre, était celle du rez-de-chaussée : les deux arcs en grès jaune et un fragment de montant, en grès rose, se situaient entre la fenêtre 4 et le seuil. Entre cette fenêtre et l'arc, une grande pierre plate, encore en place dans le parement extérieur, faisait office de décharge. La pierre centrale de l'arc manque mais on peut estimer la hauteur de la porte à 1,90 m. Sa largeur est celle du seuil, 1,40 m.

Dans la partie ouest du mur, il semble y avoir eu une autre porte (n° 5), donnant accès cette fois à l'étage : un élément de montant



Les principaux vestiges maçonnés (Relevé Pierre Nehlig)



Relevé de la cour du logis avec les vestiges du mur couché

avec feuillure à l'intérieur ainsi que le corbeau d'un linteau, tous deux en grès jaune, étaient encore liés au parement extérieur.

Le mur lui-même, épais de 0,60 m, était composé de deux parements en moëllons de petit et moyen appareil, grossièrement taillés. Pour l'essentiel, il s'agissait de calcaire oolithique, avec des éléments épars de grès rose et surtout jaune. Le blocage était fait de gros galets et de blocaille calcaire avec de rares briques et tuiles. Le tout était lié par un mortier de chaux à sable grossier.

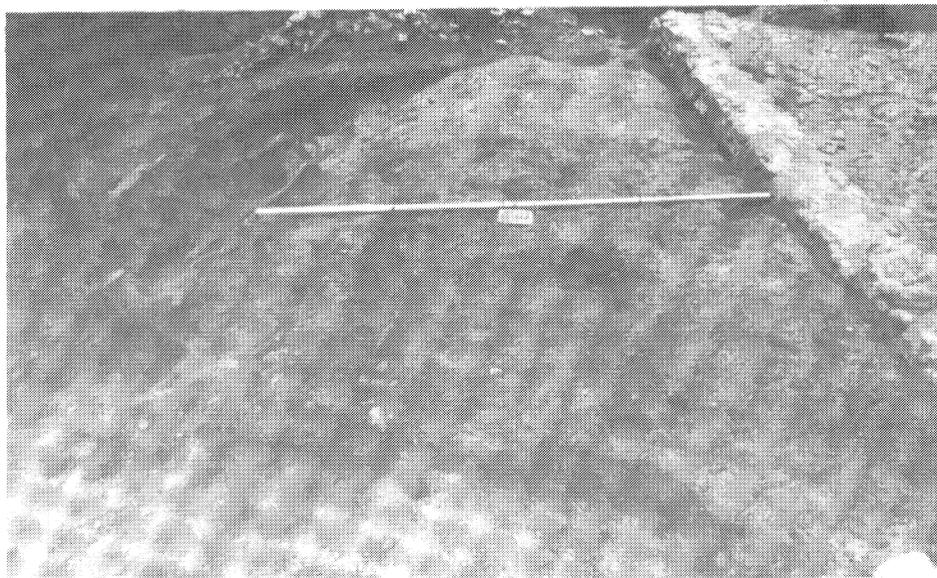
Sur sa façade extérieure, le mur était crépi et enduit de chaux blanche : partout où le parement externe était conservé, cet enduit a été observé (et recueilli). La façade intérieure par contre, pour les quelques mètres carrés encore en place, n'était pas crépie hormis les placards et embrasures de fenêtres.

Ce mur en tombant sur les galets, a scellé une mince couche (n° 818) d'humus et de tuiles. Il s'agit là d'une couche qui s'est formée entre l'abandon du château et la démolition. En plus de quelques tessons de céramique, et de deux pièces de monnaie (14), elle comportait aussi une énorme quantité de verre brisé (des cives), de plombs de sertissage, d'éléments métalliques tels que serrure, clés, gonds, pentures de portes et de fenêtres, clous, le long du mur 806. On peut en conclure que les portes et fenêtres ont été saccagées avant la démolition et ne sont pas tombées en même temps que le mur. Dans le cas contraire, l'on aurait retrouvé ces éléments en connexion avec les montants des portes et fenêtres.

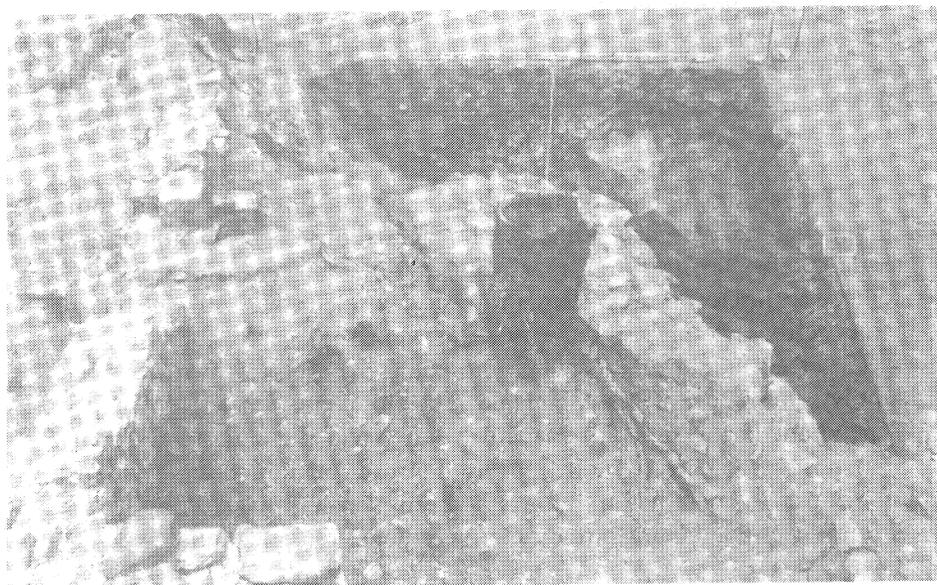
En résumé, le haut de la motte comportait une cour pavée limitée au sud par un bâtiment rectangulaire haut d'un étage au moins, éclairé de quatre fenêtres à meneaux, accessible au rez-de-chaussée et à l'étage par deux portes donnant sur l'extérieur. Le rez-de-chaussée comportait deux pièces, l'une pavée et aux murs crépis, l'autre planchéiée et au mur aveugle sur le côté cour. L'étage était peut-être aussi subdivisé en deux pièces : l'inégale répartition des fenêtres le suggère. Cependant, la position des placards, dans l'axe du mur de refend (n° 555) pose problème (15). Peut-être a-t-on obturé l'un des placards au moment de la construction d'un refend qui n'existait pas à l'origine ? La chronologie fine de l'histoire du bâtiment nous reste inconnue.

C) Le bâtiment nord (16)

D'après les structures encore conservées, il est beaucoup plus



*La pièce b du bâtiment sud complètement dégagée de sa couche d'incendie.
 Vue prise d'est en ouest
 Cliché J. J. Schwien*



*La pièce du bâtiment nord avec le mur extérieur au premier plan et le mur de refend (avec le seuil) à gauche. En contrebas (derrière la souche), les vestiges maçonnés d'un état antérieur (un donjon médiéval ?)
 Vue prise du sud vers le nord.
 Cliché J. J. Schwien*

petit que le précédent : le mur extérieur du côté de la cour et le refend mesurent respectivement 7 et 4 m.

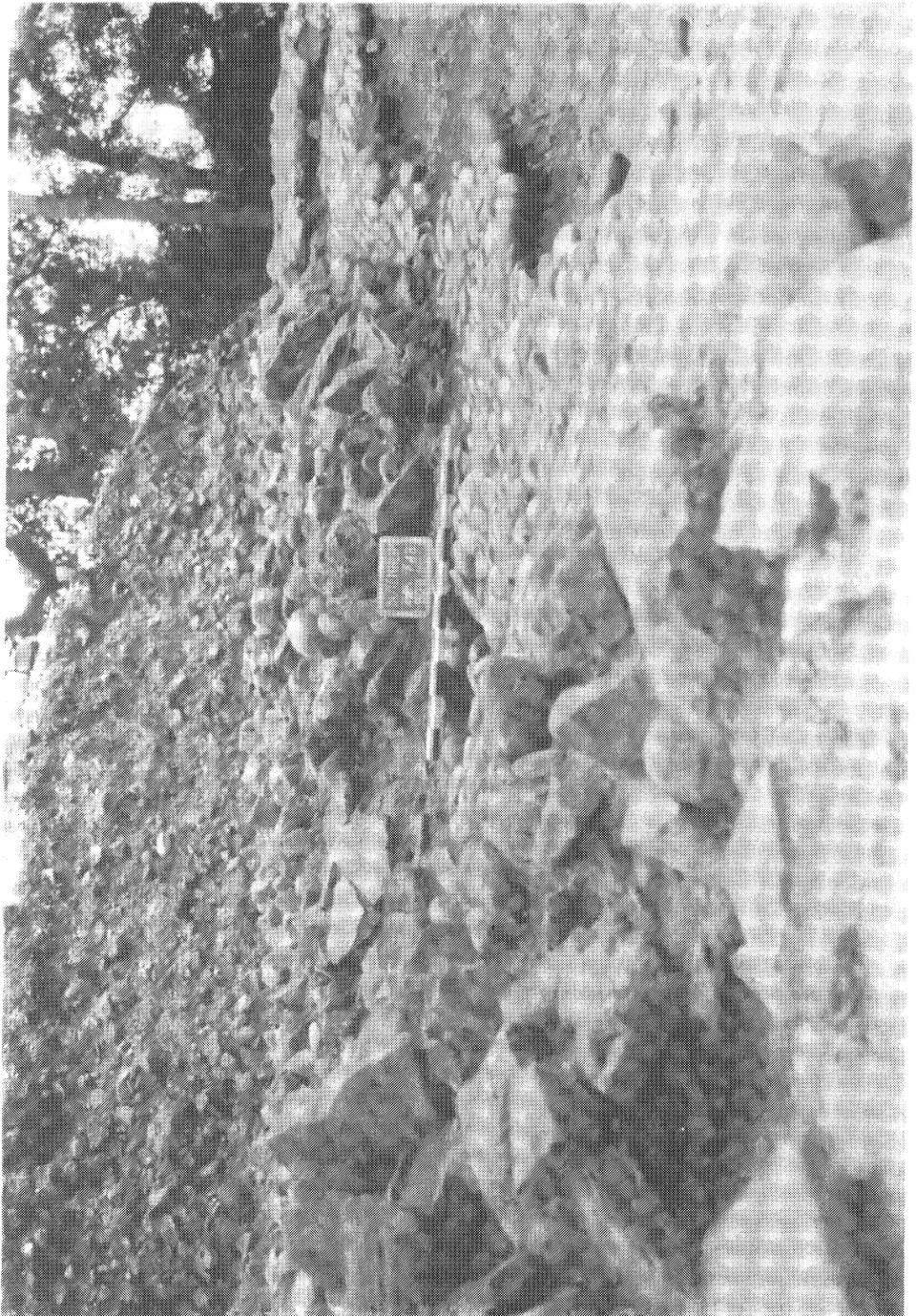
Ce secteur a été profondément bouleversé par les démolisseurs qui n'ont guère laissé autre chose que ces deux murs perpendiculaires. L'intérieur des pièces (ainsi que les murs extérieurs) a été complètement vidé hormis une étroite bande de part et d'autre du refend. L'analyse de ce bâtiment s'en trouve singulièrement compliquée. En l'état actuel de la fouille, on ne connaît donc pas sa taille, même approximative. De la même manière, nous n'avons pas d'idée précise de son élévation. Mais le fait que le mur extérieur a la même épaisseur que son équivalent du bâtiment sud (n° 806) peut faire croire à l'existence d'un étage.

Plusieurs observations ont cependant pu être faites. Le mur extérieur (853) était crépi et enduit à la chaux des deux côtés. Il conserve encore les traces de deux niches ou placards, au niveau du sol, l'une à embrasures droites, l'autre à embrasures en V. Profondes toutes deux de 0,30 m, la première est large de 0,70 m et la seconde de 1,20 m. L'angle est de ce bâtiment est encore visible.

A cette façade est accolé un mur perpendiculaire (854), lui aussi crépi des deux côtés et comportant un angle au nord. Il est coupé en son milieu par un seuil de porte, large de 0,70 m et dont les crapaudines sont encore visibles.

L'ensemble de cette structure était recouverte par une épaisse couche de démolition mêlant du mortier aux galets, aux moëllons et à de rares briques et tuiles. Aucun sol archéologique n'est apparu sous cette couche. Dans la pièce C, elle a cédé la place à une couche d'argile brun-jaune (3-4 cm), toute en creux et en bosses, reposant elle-même sur une couche de gravier. Cette argile mêlée à de petits bouts de mortier, de briques et de calcaire, se détachait en grumeaux.

La pièce D est plus complexe : dans l'angle des murs 853-854, une couche de limon brun-jaune très homogène (2-3 cm) subsistait en formant un carré délimité à l'ouest par une ligne de cailloux et de galets. La limite nord n'était pas franche, mais se situait dans l'axe de la porte. Cette couche recouvrait 5 cm de cendres, aux mêmes limites mais avec une double ligne de galets du côté ouest. Cette couche de cendres reposait elle-même sur du gravier lié par du limon. Le reste de la pièce comportait une croûte de mortier de chaux qui



*Vue partielle du mur couché sur le pavage de la cour :
les pierres du parement intérieur ont été «volées» ne laissant subsister que le blocage*
Cliché J. J. Schwien

se détachait par plaques, faisant penser à une assise de sol en briques. Elle reposait sur une couche de limon, de gravier et de morceaux de briques mal cuites ou pourries, qui s'effritaient au toucher.

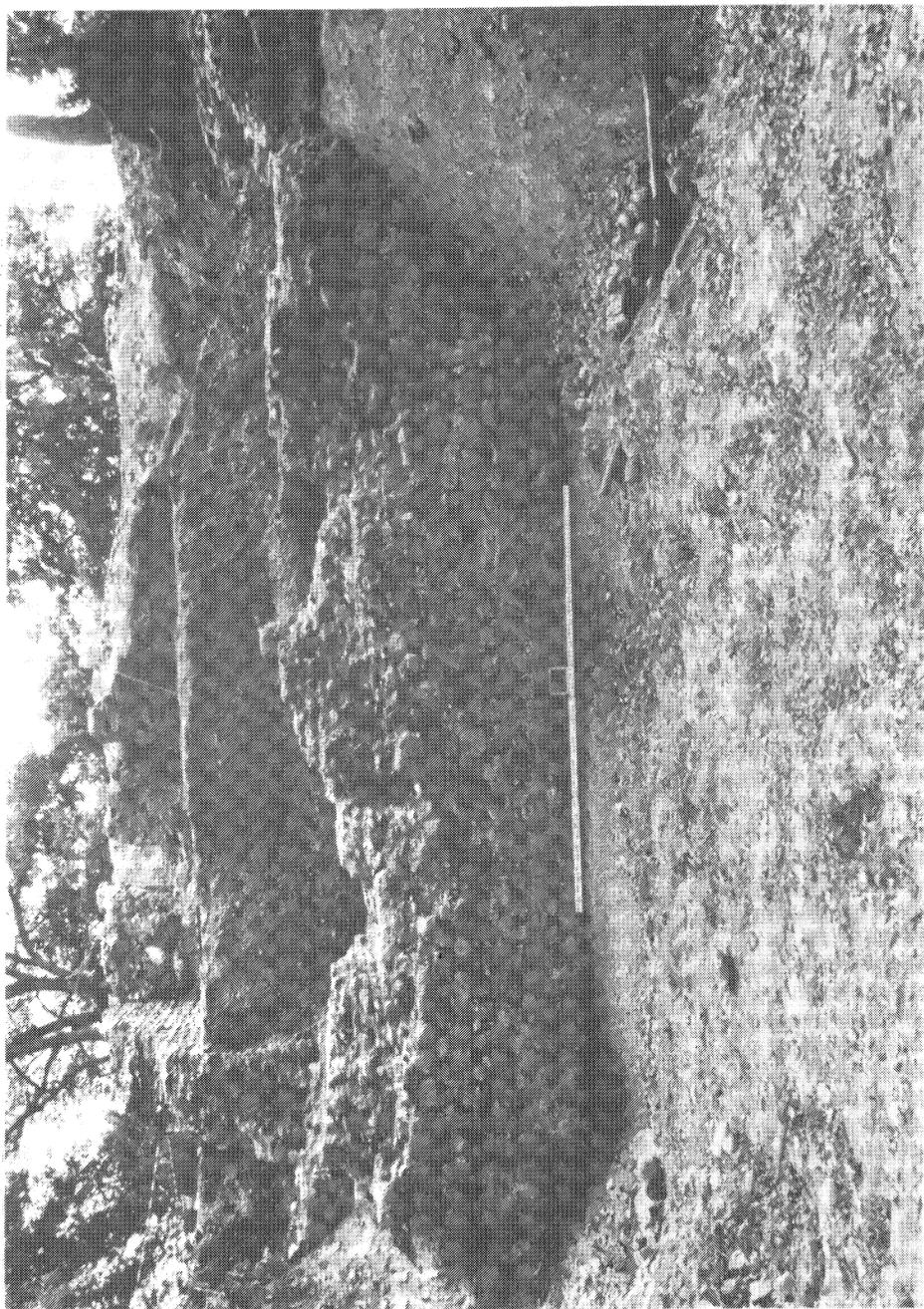
Cette pièce D se prolonge très au-delà de l'angle 854, sur 3 m environ et se termine en une sorte de langue. Celle-ci est barrée en son milieu par une double ligne de galets, parallèle à 853, qui a peut-être supporté une légère cloison. La couche de briques pourries se continue au-delà de cette limite. La pièce D a donc été beaucoup plus grande que ce qui en subsiste aujourd'hui.

On peut s'expliquer les vestiges du bâtiment nord de la façon suivante : la pièce C faisait office de Stube avec un poêle dans l'angle, l'argile se détachant en grumeaux pouvant être celle de la maçonnerie. Les gravas en contrebas de cette pièce comportaient encore de nombreux fragments de carreaux de poêle. La pièce D faisait office de cuisine. Son sol était carrelé et le foyer (ou la cuisinière) se situait dans l'angle contigu à celui du poêle de la Stube et que l'on alimentait de ce côté-là. La couche de cendres proviendrait donc du nettoyage du poêle et/ou du foyer. Cependant, les niches du mur 853 posent problème de même que le caractère crépi des murs et l'absence de traces de feu. La question reste donc ouverte de la fonction de ces deux pièces.

Cette partie du tertre pose encore d'autres problèmes. A l'est de ce bâtiment est conservée une structure pouvant aussi bien être un grand escalier que la cave d'un petit bâtiment : un mur en forme de fer à cheval (n° 543) long de 5 m, large de 3 m et épais de 0,40 m est encastré dans la cour pavé. Les restes d'un escalier à deux degrés, sur la moitié de sa longueur donnent accès à un sol dallé de pierres calcaires et de briques dans l'angle sud-est, un mètre en contrebas. Cette structure, de par sa relation stratigraphique avec la cour pavée est contemporaine de l'ensemble des deux bâtiments décrits ci-dessus, mais ni sa fonction, ni même le contact avec le bâtiment nord ne sont connus.

D) L'environnement du logis

Malgré ses 400 m² de superficie, la fouille du tertre de la motte a semblé aisée parce qu'elle a immédiatement livré une structure cohérente, aux divers éléments contigus et de même niveau : visiblement la cour pavée et les deux bâtiments parallèles qui l'encadrent



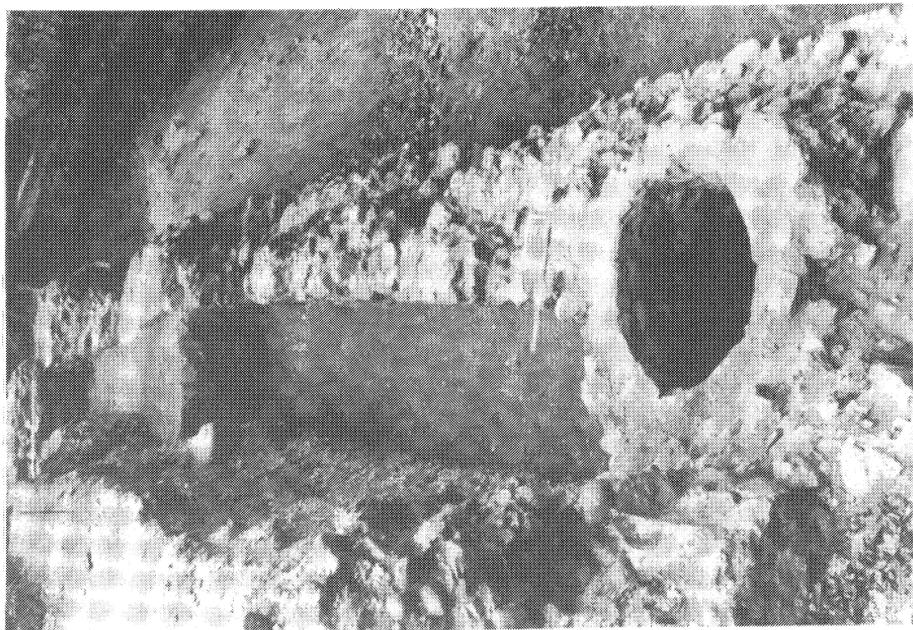
*Etat de la motte à la fin de la campagne 1985. Vue prise d'ouest en est.
Le mur d'enceinte au premier plan est complètement dégagé laissant apparaître
un angle (à gauche, où se trouve le puits) et les matériaux de terrassement à
l'intérieur du château (au second plan)*

sont à la fois signifiants et contemporains, au moins dans leur phase finale. On peut donc les considérer comme un tout et parler génériquement de logis. Par contre, dès que l'on quitte cette zone centrale, l'analyse se fait plus hésitante : les autres structures de la haute motte se situent toutes en contre-bas de ce logis et les relations stratigraphiques des unes et des autres ne sont pas encore clairement établies. Aucune image cohérente de l'environnement du logis ne peut être présentée à l'heure actuelle, mais seulement plusieurs groupes de faits archéologiques.

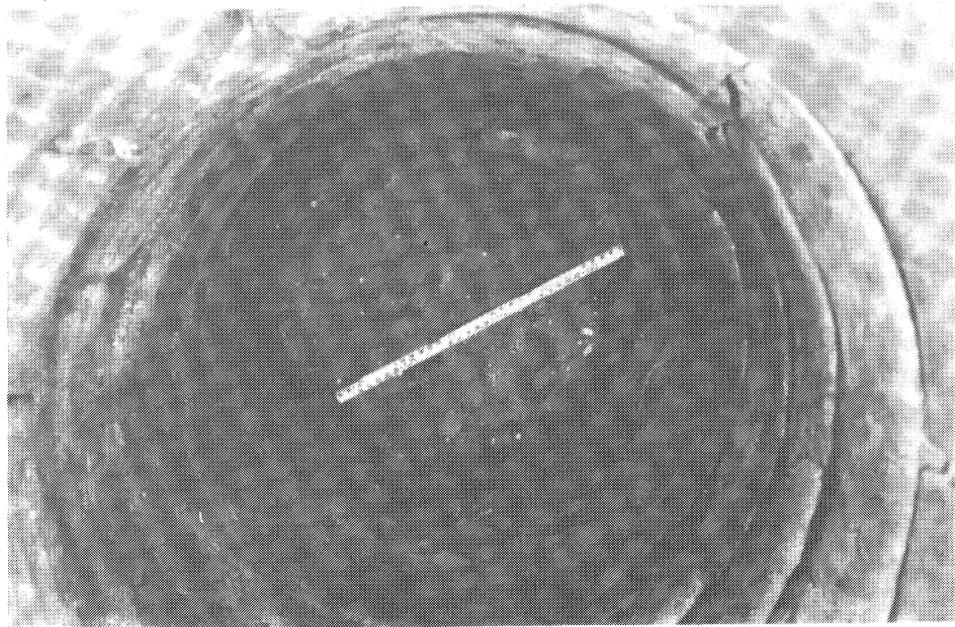
Le problème de l'enceinte a bien évidemment retenu notre attention au premier chef. Un mur épais de 1,40 m borde le grand fossé du côté ouest, vers la basse-cour, sur près de 15 m (couche 120). Son tracé est légèrement courbe, au moins dans la partie dégagée : il est inconnu du côté sud et forme un angle droit du côté nord (17). Une maçonnerie de même épaisseur vient buter à angle droit et de l'intérieur, du côté sud mais elle ne correspond pas à un angle de ce mur. L'angle nord par contre, est bien net mais il est curieusement fragilisé par l'existence d'un puits.

Ce puits de 0,80 m de diamètre, est conservé sur une hauteur de 6 m. Il en avait au moins 9 si l'on considère le point le plus haut de l'enceinte actuelle. Il a été retrouvé totalement comblé par un matériau homogène de mortier, briques et tuiles, avec une plus grande densité de tuiles dans la partie inférieure. Trois fragments d'une grande dalle en grès aux bords grossièrement biseautés, obturaient probablement le puits pendant sa période d'utilisation. De la même manière, une dalle en grès ferme le bas du puits, deux éléments en bois de 0,20 m de section, assurant le joint avec la première assise de pierres. Ce cerclage empêchait probablement les infiltrations de sable fin pour ne laisser passer que l'eau de la nappe phréatique : au fond du puits, nous sommes en effet plus de 3 m sous le niveau moyen du sol actuel. De nos jours, ce puits ne peut plus être alimenté par la nappe phréatique qui a beaucoup baissé depuis les travaux d'endiguement et de canalisation du Rhin.

L'enseignement le plus important apporté par ce puits est sa construction différentielle : les quatre premiers mètres du haut sont composés de moellons calcaires grossièrement taillés et disposés sans ordre apparent. Les deux derniers mètres au contraire, sont formés de blocs de grès jaune, tous de mêmes dimensions (0,60 x 0,30 m), légèrement arqués pour donner au puits une forme circulaire et dis-



*Le mur d'enceinte avec le puits au premier plan.
Vue prise du nord vers le sud.
Cliché J. J. Schwien*



*Le fond du puits avec ses éléments de joint en bois
Cliché Yann Bonny*

posés en quinconce. Deux blocs de même type forment l'assise supérieure (actuelle). Il s'agit peut-être d'un réemploi, mais rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que le mur ait été construit en deux étapes. Seule l'analyse des couches d'occupation correspondantes (s'il y en a) tranchera sur ce point. L'analyse dendrochronologique du cercle en bois n'a pas non plus fourni les renseignements escomptés (18).

La relation entre le mur d'enceinte et le logis reste (presque) totalement inconnue. Dix mètres en plan et un dénivelé de quatre mètres les séparent. Ils étaient comblés par les gravas de la destruction du château. Aucune hypothèse quant à l'aspect de cette zone (F 17) au moment de l'occupation du logis ne peut être avancée, malgré un travail de décapage déjà important. Outre la certitude d'avoir affaire à une situation fort complexe, nos connaissances se résument à trois points : les travaux de terrassement à l'intérieur de l'enceinte ont été fort importants et postérieurs à sa construction. Une épaisse couche de gravier et de limon est encore en cours de fouille. Il apparaît très nettement en coupe que cette couche (19) est en pente vers l'intérieur de la motte ce qui signifie que le gravier a été jeté du haut de l'enceinte vers le fond. En second lieu, une zone d'occupation extérieure au logis, encore en cours de fouille, a été observée (zone F 17, partie sud) : un sol en terre battue recouvrait un épais remblai, formant l'assise de ce sol. Aucune structure le délimitant n'a été relevée. Pour le moment, on peut penser à un bâtiment annexe, peut-être en bois.

Enfin en contre-bas du tertre du logis, et parallèlement à l'enceinte, la fouille de cette année a dégagé un mur (n° 755 et son prolongement 482), épais de 2,10 m. Il semble appartenir à une phase antérieure au logis (20). Ce mur se poursuit du côté sud du tertre : il a été repéré en plusieurs endroits, un angle ayant même été dégagé au sud-est. Très ouvert, il imprime une forme polygonale à cette structure.

Un muret de 0,40 m d'épaisseur (n° 1456) à l'est de la motte et une épaisse maçonnerie (n° 871) de 2,40 m sous le logis nord, ont encore été mis au jour.

Pour résumer, à l'intérieur du grand fossé, la motte a livré un premier cercle maçonné, avec l'enceinte (n° 120) côté ouest et un muret (n° 1456) côté est. Un second cercle (murs n° 482, 755 et 604) enserre le tertre central composé lui-même d'une cour et de deux bâ-

timents. Deux maçonneries (n° 871 et 703) sont pour le moment aberrantes par rapport à ces structures. Les deux cercles de maçonneries extérieures ne sont en aucun cas donnés comme continus ni comme contemporains : il s'agit seulement d'une description vue en plan. Leurs relations et leur chronologie sont encore à étudier.

II) L'épaisseur spatio-temporelle

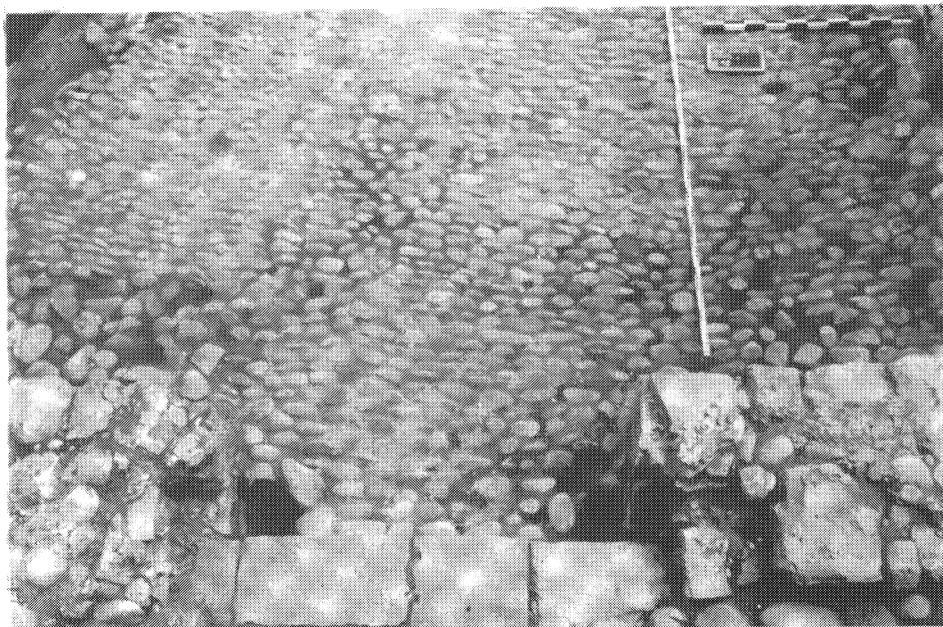
Cette cour et ces bâtiments étaient recouverts de 2 m de gravas et reposent eux-même sur plusieurs autres mètres de matériaux anthropiques, apportés par l'homme, résultant d'occupations antérieures et que la suite de la fouille déterminera plus précisément.

Que représentent ces vestiges d'habitat par rapport à l'histoire du château ? Jusqu'à présent, l'on pensait qu'il avait été construit vers 1100, occupé jusqu'au 16e siècle et détruit pendant la Guerre de Trente Ans (21). Pour le moment, la fouille ne permet de connaître que l'étape terminale du château. Afin de compléter nos connaissances, nous ferons appel bien évidemment à toutes les sciences auxiliaires telles que l'histoire des textes, l'histoire de l'art, la numismatique, la dendrochronologie (22).

A) La reconstruction du château

L'existence de maçonneries visiblement antérieures, de par leur position stratigraphique, au dernier château, a déjà été évoquée, mais aucune date ne peut être avancée. A peine peut-on voir dans le mur 871 les restes d'un donjon médiéval. Il est certain par contre, qu'à un moment donné, toutes les structures existantes ont été arasées et recouvertes d'une épaisse couche de limon et de gravier avant d'être remplacées par un nouveau et dernier logis, peut-être par une nouvelle enceinte.

Plusieurs éléments nous conduisent à placer cet événement dans la seconde moitié du 16e siècle. En premier lieu, les fenêtres à meneaux du bâtiment sud indiquent déjà une construction de la Renaissance. Une datation plus précise n'est pas possible à partir des moulures, simples et sans décor : elles pourraient être tout aussi bien du début du 16e que du début du 17e siècle. Les linteaux avec leur fronton d'un type rare en Alsace auraient pu être plus riches en enseignements, mais l'absence d'un inventaire raisonné de l'architecture de la Renaissance nous oblige à tatonner. L'Hôtel de ville de



*La pièce a (pavée) du bâtiment sud avec le seuil de porte et les crapaudines
au premier plan.
Vue prise du nord vers le sud.
Cliché J. Burnouf*



*Le « grand escalier » de la cour pavée. Au second plan, le mur couché avec ses
vestiges de fenêtres et de niches murales.
Cliché J. J. Schwien*

Mulhouse, construit vers 1551, a sur sa façade ses fenêtres à meneaux surmontées d'un fronton peint. D'autre part, à Ammerschwihir, la porte d'une maison bourgeoise, surmontée elle aussi d'un fronton, est datée de 1605 (ou 1615) alors qu'un puits à Kaysersberg a été construit en 1618 (23). Dans cette analyse monumentale, la porte retrouvée à Butenheim ne nous est pas d'un grand secours parce qu'elle est totalement atypique.

A cette approche empirique, on peut opposer les résultats de l'analyse dendrochronologique des planches carbonisées de la pièce B (24). Ici seules les conditions particulières de conservation, empêchent une datation précise : les échantillons prélevés sont sans doute postérieurs à 1475 et probablement à 1524. La seule date absolue que nous ayons est 1588 ; elle est indiquée par un fragment de carreau de poêle, décoré à la plombagine et découvert dans les gravas de la pièce A (25). Rien cependant ne permet d'affirmer que ce poêle a été construit en même temps que le bâtiment.

A défaut de pouvoir dater précisément la construction, au moins aurait-on pu déterminer la durée de l'occupation. Mais ça n'est pas encore possible : il nous faut pour cela le terminus ante quem, la date de nivellement des structures antérieures au logis. D'autre part, les couches d'occupation avec leur mobilier archéologique (céramique et numismatique) font défaut pour la plupart des pièces. Elles sont conservées pour les parties pavées, l'occupation se marquant par des salissures s'incrétant entre les galets. Leur fouille à peine entamée a cependant déjà livré une monnaie frappée entre 1498 et 1578 (26). Les couches d'occupation à l'extérieur de ce logis ont aussi livré quelques pièces : elles ont été frappées entre le 15^e siècle et 1526 pour les couches en contact avec le muret 1456, à l'est (27), au 16^e siècle pour le sol en terre battue à l'ouest (F 17) (28). Ces deux ensembles cependant, il faut le rappeler, ne sont pas encore déterminés par rapport au logis, du point de vue de la stricte chronologie.

La destruction nous livre enfin, une datation post quem. Si dans ce cas, nous sommes mieux lotis, il nécessite cependant un développement spécial.

Le mur d'enceinte quant à lui, reste encore à dater, même grossièrement. L'analyse dendrochronologique du cerclage du puits n'a pas fourni les résultats escomptés. On peut tout au plus comparer ce mur à ceux du logis et conclure à une certaine similitude : tous

deux sont formés de moëllons de petit et moyen appareil, grossièrement taillés, disposés sans soin. Mais si morphologiquement, cette enceinte semble plutôt moderne que médiévale, elle n'est pas forcément contemporaine du logis.

La chronologie de la construction du château doit encore être précisée, d'une part par l'analyse des couches sous-jacentes, d'autre part par l'étude du mobilier céramique à peine entamée. Globalement on peut cependant la placer à la fin du moyen âge, dates larges, le logis lui-même étant de la seconde moitié du 16^{ème} siècle. Le nom du maître d'ouvrage nous est inconnu. Il appartient cependant à la famille d'Andlau, propriétaire du château entre le début du 15^e siècle et la Révolution.

B) La destruction

La Guerre de Trente Ans, dit-on, aurait définitivement détruit le château (29). Effectivement, la partie nord de la motte (zone G 17) a livré les vestiges d'un cantonnement de troupes qui pourrait dater de cette période-là d'après le mobilier céramique (30). L'absence de pipes la placerait même dans le premier tiers du 17^{ème} siècle. Mais la numismatique vient corriger cette première analyse : des 17 monnaies recueillies dans un carré de 4 m de côté et de 0,20 m d'épaisseur, 2 ont été frappées au 15^e siècle, 9 au 16^e, 4 au 17^e ; deux d'entre elles ne sont pas datées. Pour l'essentiel, seule leur période approximative de frappe est connue, à part deux cas, datés de 1499 et 1597 (31).

Cette liste est surprenante : la fourchette chronologique atteint trois siècles pour des monnaies de faible valeur, donc théoriquement de courte durée de circulation, et pour une seule couche archéologique (32). Cet exemple montre sans appel la fragilité de la datation par les monnaies (33). Elle livre par contre toujours un terminus post quem dans la mesure où on ne peut pas trouver dans une couche une monnaie frappée après sa formation. Ici, l'une des pièces frappée après 1670 indique une formation de cette couche postérieure à la Guerre de Trente Ans. Peut-être faut-il voir alors dans ce cantonnement, le passage des troupes de Turenne qui en 1674, ont établi leur quartier dans plusieurs villages des alentours de la Hardt, dont Butenheim (34).

L'histoire du château au 17^e siècle est donc plus complexe qu'on ne pouvait le supposer. Plusieurs textes écrits entre 1650 et

1660, viennent d'ailleurs utilement préciser les faits archéologiques (35). On peut les résumer de la façon suivante : le 20 avril 1650, un bail de 9 ans est conclu entre la famille d'Andlau, propriétaire du château et Jean-Michel Riss. Ce nouveau métayer s'engage, entre autres choses, à conserver le château en bon état ainsi qu'à effectuer les réparations nécessaires. Il est précisé que le pont du château sera reconstruit. Hormis ce point, le bail ne laisse rien transparaître de l'état réel du château, les clauses susdites étant inhérentes à ce type de bail.

C'est en 1655 seulement que les choses se précisent, le métayer engageant une action en justice afin de se faire rembourser les frais de reconstruction du château et de la métairie par les Andlau. Accusé d'avoir incendié le château, il rétorque en effet que c'est au contraire Philippe Jacques d'Andlau qui y a mis le feu accidentellement, en temps de paix, à partir de son atelier de fondeur. Le métayer, tout en assurant pouvoir produire des témoins à l'appui de ses dires, poursuit par la description des lieux au moment de la conclusion du bail : il n'a trouvé qu'une vieille bâtisse ruinée, occupée par une troupe de Lorrains qui l'ont dépouillé, lui et sa famille, de son bétail et de ses autres effets. Il n'a dû la vie sauve qu'à sa fuite au delà du Rhin. La bâtisse qui subsistait encore a été incendiée quinze jours plus tard sans qu'il ait pu en déterminer les auteurs, des soldats ou des paysans.

D'après ces textes, la chronologie est la suivante : le château a été incendié accidentellement entre 1648 (conclusion de la paix) et 1650 (conclusion du bail). Cette année-là, il était occupé (ou réoccupé) par des troupes errantes. Ce qui tenait encore debout est alors incendié. Le métayer restaure tout ou partie entre cette date et 1655 : d'après la note qu'il joint à sa supplique, il y a consacré plus de 180 florins, presque le prix d'une maison neuve. Quatre portes et des fenêtres, ainsi qu'un poêle sont réparés au château, le pont d'accès reconstruit de même qu'un four à pain. Dans la basse-cour, il pose une nouvelle charpente avec sa couverture en chaume sur la maison d'habitation et les étables, reconstruit l'escalier de la cave de même qu'un autre four à pain.

Ces textes nous sont précieux. Si le logis a bien été incendié, il n'est nulle part question de méfaits commis pendant la Guerre de Trente Ans, mais plutôt par la suite. Il est même possible que la bâtisse en question soit celle de la métairie. D'autre part, le château a été remis en état de façon à pouvoir y habiter.

Les faits archéologiques corroborent cette relation. L'incendie est attesté pour la pièce B du bâtiment sud et n'a été remarqué en nul autre endroit. La restauration est attestée pour la fenêtre 4 (correspondant à celle de l'étage de la pièce A) qui a été retrouvée obturée, avec deux pièces de monnaie dans la maçonnerie, l'une du 16^e siècle, l'autre frappée entre 1625 et 1670 (36). Tout cependant n'est pas résolu : pourquoi en effet a-t-on restauré un bâtiment en laissant sur le sol les gravas de l'incendie qui l'avaient détruit, gravas que nous avons retrouvé ? Il est plus probable que ce bâtiment-là ait été condamné et que le seul bâtiment nord ait été rendu fonctionnel.

C) L'abandon

De toute façon, cette remise en état n'a pas eu de suite durable. L'absence de textes semble indiquer que J. M. Riss n'a pas eu de successeur. L'observation des faits archéologiques souligne le rapide abandon du château. Sur le sol de la cour s'est alors formée une couche d'humus, comprenant aussi des fragments de céramique, de tuiles, de briques. Ces matériaux se sont accumulés avant que la chute du mur sud ne viennent les sceller. Le site n'était peut-être pas tout à fait désert : quelqu'un a en effet perdu des pièces de monnaie dans la cour (37).

La démolition et le versement du mur ne sont pas datés précisément. Avec Georges Stoffel, on pourrait le placer à la fin du 18^e siècle. D'après lui en effet, le château aurait existé jusqu'à la Révolution française dans un état de complet délabrement ; des vieillards racontaient encore (en 1878) avoir vu la charpente de la toiture privée de ses tuiles (38). Du point de vue archéologique, cette longue période d'abandon (entre la fin du 17^e et la fin du 18^e siècle) est plausible, la couche d'humus, lente à se former, étant épaisse de près de 3 cm sur l'ensemble de la cour.

En 1847 en tout cas, il ne restait pas grand chose, d'après la grande enquête sur les tumulus en France du Délégué aux Travaux historiques auprès du Ministre de l'Instruction publique. Pour Butenheim, le rapport décrit « *un monticule entouré d'un fossé et d'un rempart, haut de 11 à 12 m, 15 m avec le fossé. Son diamètre est de 37-38 m. Le fossé est alimenté de l'eau du Rhin par un canal. Il n'existe aucune superstition relative aux spectres ou génies concernant le châteaux. On suppose que le creux de la cave existe encore, mais on ne voit pas d'ouverture. Des vieillards de Hombourg disent qu'ils tiennent*

de leurs ancêtres que des chercheurs de trésors avaient trouvé un seau à eau en cuivre et quelques pièces de monnaie, vendues à 15 livres tournois. De mémoire d'homme, il y avait près du château des maisons démolies. Il n'y a pas très longtemps, on y a trouvé un petit four rempli de chaux moitié calcinée, laquelle chaux a été employée à la construction d'une maison à Hombourg » (39).

Il y a un siècle et demi, le château était donc totalement ruiné et abandonné, mais des vestiges de construction étaient encore visibles, de même que le canal d'alimentation du fossé. D'après un rapport de la Société des Monuments Historiques, les derniers restes du château furent enlevés en 1865 (40).

Par ailleurs, les forestiers qui ont déboisé le haut de la motte avant la fouille, nous ont assuré que les tilleuls les plus anciens, sur le tertre central, n'avaient pas plus de 120 d'âge et les chênes sur les pentes du fossé, 180 ans (41). Ceci confirme donc que le site n'a été totalement abandonné que tardivement, l'aspect boisé de la motte actuelle n'étant pas antérieur à la première moitié du 19^e siècle. A partir de ce moment-là, elle a servi de réserve de chasse d'après les dires des villageois.

Nous avons appris plus de choses en somme, sur la disparition du château que sur son édification. Construit, au moins quant au logis, dans la seconde moitié du 16^e siècle, il subit peut-être la tourmente de la Guerre de Trente Ans. Il a encore une histoire mouvementée dans les décennies qui suivent puisqu'il est accidentellement incendié, puis occupé par des troupes, restauré et enfin abandonné. Il tombe d'abord lentement en ruines avant d'être systématiquement démolí pendant la première moitié du 19^e siècle.

NOTES DU CHAPITRE III

- 1) Une étude récente de Henri Delporte, *« Archéologie et réalité. Essai d'approche épistémologique »*, Picard, 1984, pose cependant ce type de problèmes : il inventorie tous les types de vestiges, ou plutôt tous les types de destruction de sites (préhistoriques), mais n'aborde malheureusement pas la question du rapport entre ce qui subsiste et ce qui a existé.
- 2) Ou les phases de destruction quand un site a été réaménagé plusieurs fois.
- 3) Zones F 18/F 19 et G 18/G 19. Se reporter au plan général

- 4) Cf annexe 1, plan 3
- 5) Chaque couche archéologique est dotée d'un numéro d'ordre, y compris les murs, bien évidemment. Il se trouve à la fois sur les plans et sur les coupes. Le lecteur pourra donc facilement les repérer.
- 6) Le relevé en plan et en coupe de ce mur a été publié dans ASHS, 1983, p. 25
- 7) Plusieurs échantillons ont pu être prélevés aux fins d'analyse dendrochronologique. Cf l'article de C. Orcel dans ce numéro.
- 8) Pour la stratigraphie de cette pièce, cf Annexe 1, coupe 1.
- 9) Cf Annexe 1, plans 2 et 3
- 10) Cf annexe 1, coupe 1
- 11) Cf le caractère incurvé du sol de la cour
- 12) Cf annexe 1, plan 3
- 13) Cf annexe 4, les n° 31 et 32 du corpus des monnaies
- 14) idem, les pièces 33 et 34
- 15) Cf annexe 1, plan 3
- 16) Cf annexe 1, plan 3
- 17) Une niche (couche 462) a été dégagée sur cette portion d'enceinte. Aucune hypothèse quant à sa fonction ne peut être avancée.
- 18) Cf le chapitre VI concernant l'analyse dendrochronologique.
- 19) Elle est en fait formée de plusieurs couches. Mais nous préférons simplifier ici avant de pouvoir en présenter une analyse détaillée.
- 20) Un autre mur (n° 703) a encore été dégagé dans cette zone sans que l'on puisse pour le moment le rattacher à une structure quelconque.
- 21) Cf Moeder : « *Les sires de Butenheim...* »
- 22) Loin de nous l'idée de rabaisser l'histoire des textes au rang de simple science auxiliaire. Seulement dans ce cas-ci, les textes ne sont pas considérés dans leur sphère propre, en tant que corpus, mais à titre d'appoint.
- 23) Ces renseignements nous ont été aimablement communiqués par Pierre Brunel. Qu'il en soit ici remercié.
- 24) Cf chapitre VI, les échantillons 1, 3 et 4

- 25) Cf annexe 5, le catalogue du mobilier archéologique
- 26) Cf annexe 4, le n° 35 du catalogue des monnaies. La date de 1578 est celle de la dissolution de l'union monétaire (*Rappenmünzbund*)
- 27) Cf annexe 4, les n° 38 à 40 du catalogue des monnaies. Le n° 41 reste indéterminé.
- 28) Idem, les n° 25 et 26 du catalogue des monnaies
- 29) Le dernier ouvrage en date à reprendre cette assertion, est le « *Dictionnaire des communes du Haut-Rhin* », 1980, art. Petit-Landau.
- 30) Pour la présentation et l'analyse des structures de ce cantonnement de troupes, cf ASHS, 1983
- 31) Cf annexe 4, les n° 8 à 24 du catalogue des monnaies
- 32) Deux couches en fait, mais quasi contemporaines d'après le mobilier céramique.
- 33) Ce n'est pas le seul cas : la fouille d'une cave comblée d'un seul coup au 18e siècle, à Ensisheim, a livré de la même manière, 7 pièces de monnaie dans la seule couche de destruction, datées des 16, 17 et 18e siècles (Fouilles menées par J. J. Schwien, étude numismatique de J. Wilhelm ; art. à paraître).
- 34) D'après « *Les marches, campement et ordres de batailles de l'armée du roy commandée par Monsieur de Turenne pendant la campagne 1674 par le Sieur Descures, Maréchal des logis, des camps et armées du roy Louis 14* ». Cette chronique manuscrite, appartenant à un fonds privé, est inédite. J. M. Schmitt, Archiviste de la ville de Colmar, espère l'éditer dans « L'annuaire de la Société historique et littéraire de Colmar » en 1987.
- 35) Ces textes ont été publiés dans ASHS, 1983 et analysés dans ASHS, 1984, avec leurs références archivistiques.
- 36) Cf annexe 4, les n° 31 et 32 du catalogue des monnaies
- 37) Idem, les n° 33 et 34
- 38) G. Stoffel : « *Le château de Butenheim* », p. 22
- 39) Bibliothèque municipale de Colmar, Ms 788/1.
Seul un extrait de l'enquête est conservé dans cette série.
- 40) In : « *Bulletin de la Société des Monuments Historiques d'Alsace* », IIème série, T. III p. 79
- 41) Ce renseignement nous a été fourni par Edgar Nehlig, Garde-forestier à Schlierbach.

Jean-Jacques SCHWIEN